



11 rue de Tourtille, 75020 PARIS  
01.44.62.70.01  
snu75@snuipp.fr

Paris, le 24 janvier 2025

Aux élu-es parisien-nes,

**Objet : 110 fermetures de postes d'enseignant-es dans le 1er degré à Paris, la saignée continue !**

Madame, Monsieur,

La FSU-SNUipp Paris, premier syndicat enseignant dans le 1er degré, s'adresse à vous en tant qu'élu-e parisien-ne pour vous alerter sur les conséquences des suppressions massives de postes d'enseignant-es dans le 1er degré à Paris et la fin annoncée du régime dérogatoire de décharge de direction.

Sur les 470 postes supprimés nationalement, **110 postes seraient retirés à l'Académie de Paris**, soit près d'un quart des suppressions de postes. Ils s'ajoutent aux 125 postes supprimés l'an passé et aux 155 de l'année précédente ! Si le passage de 3 155 suppressions de postes annoncées pour le premier degré dans le budget de décembre à 470 est à mettre à l'actif des mobilisations de la communauté éducative des mois et années passées, il est impossible pour la FSU-SNUipp Paris de s'en réjouir au regard des suppressions massives annoncées à Paris qui sont loin d'être indolores pour les écoles parisiennes. Elles dégradent les conditions de travail des personnels, comme les conditions d'apprentissage des élèves, en particulier les plus fragiles, et elles rendent toujours plus dysfonctionnelle notre institution déjà fragilisée.

La baisse démographique ne peut à elle seule justifier un tel plan austéritaire pour les écoles parisiennes. Si une telle dotation se confirme, ce seront en trois ans près de 400 postes qui auront été supprimés et bien plus de classes fermées !

**La situation catastrophique du remplacement** dans l'Académie, et ce dès le début de l'année scolaire, devrait à elle seule imposer d'autres choix budgétaires. Chaque jour l'Académie compte plus d'une centaine de classes non remplacées ! Les absences de courte durée ne sont quasiment plus remplacées et les absences plus longues et prévues ne le sont que de façon chaotique. En définitive, ce sont des jours et des semaines de classe perdues pour les élèves, une surcharge de travail pour les directeur-ices et les enseignant-es chargé-es de classe, et un lien qui s'abîme avec les familles, lassées de cette situation devenue récurrente.

Pour la FSU-SNUipp Paris, ce ne sont pas moins de **200 postes de remplaçant-es** qui devraient être créés pour atteindre les 10% d'effectif global et permettre la couverture de toutes les absences.

Pour remplir au mieux ses missions, le service public d'éducation a besoin de classes aux effectifs réduits, de remplaçant-es en nombre suffisant, mais aussi de l'ensemble des **enseignant-es spécialisé-es** dans l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers : enseignant-es du RASED, d'ULIS, d'UPE2A, enseignant-es référent-es pour les élèves en situation de handicap... Autant de postes qui ne pourront pas être créés faute d'une dotation suffisante.

**Quant aux AESH**, qui attendent toujours que le Ministère leur reconnaisse un statut de fonctionnaire de catégorie B et un salaire digne, l'Académie reconnaît qu'elle n'est désormais plus en mesure de couvrir l'ensemble des notifications, faute de budget. L'institution prive donc des centaines d'enfants en situation de handicap de leur droit à être accompagné-es dans leur scolarité.

À tous ces maux, s'ajoute l'annonce brutale de **la fin du régime dérogatoire de décharge de direction** dès septembre prochain ! Mise en place sous l'impulsion et le financement de la ville de Paris en 1982, les compléments de décharge de direction ont vocation à mettre en adéquation les missions de direction avec la complexité administrative de cette ville-département-académie qu'est Paris. Elles ont également vocation à permettre au directeur, à la directrice, d'être au plus près des besoins des familles et des équipes enseignantes, dans l'intérêt des élèves. La perte de ces compléments de décharge pourrait avoir des conséquences très lourdes sur les écoles parisiennes si elle devait se concrétiser : l'impossibilité pour les directeur-ices d'assurer l'ensemble de leurs missions, la perte d'attractivité de la fonction, la dégradation du dialogue avec les familles, le report de tâches sur les adjoint-es chargé-es de classe...

L'École n'a nul besoin de manuels labellisés, d'évaluations nationales, de postes à profil ou de nouveaux programmes ! Elle a besoin de moyens matériels et humains pour assurer au mieux ses missions. Elle a besoin que les revendications des personnels soient entendues et satisfaites. La baisse démographique pourrait permettre l'amélioration des conditions de scolarité des élèves et des conditions de travail des enseignant-es. Encore une fois, le Ministère fait le choix opposé !

Face à ces menaces, **les enseignant-es des écoles parisiennes seront très mobilisé-es dans les semaines à venir**. La FSU-SNUipp Paris compte sur votre soutien dans notre mobilisation contre ces suppressions de postes, pour exiger la création de tous les postes nécessaires au bon fonctionnement des écoles, et le maintien du régime dérogatoire de décharge de direction. Ses représentant-es se tiennent à votre disposition pour toutes les informations que vous souhaiteriez obtenir.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en notre attachement profond au service public d'éducation, et bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

**Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée**  
Co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris

